

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013  
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise  
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30  
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel  
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h  
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry  
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique  
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard  
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIMPLE Nathalie à partir de 12h15  
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël  
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle  
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck  
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

### EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**HAUTS DE GARONNE DEVELOPPEMENT - Programme d'action 2013 -  
Subvention de la Communauté urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis sa création en 1989, l'association Hauts de Garonne Développement s'attache à promouvoir l'image de la rive droite par le biais de projets d'animation et par la gestion administrative de dossiers et dispositifs économiques, culturels et sociaux. Cette démarche est menée en collaboration avec les collectivités territoriales.

Les missions traditionnelles de l'association qui seront poursuivies en 2013 restent fondées sur le lien entre le projet associatif et les politiques publiques en matière économique de la Communauté urbaine.

A cela, 2 actions spécifiques ont été proposées par l'association : l'animation d'une pépinière d'éco construction à Floirac, et l'organisation d'un évènement autour des métiers d'arts, Meli Mel'arts, à Cenon. Ces 2 actions sont issues des contrats de co développement liant la Cub et les communes de Floirac et Cenon.

En 2012, Hauts de Garonne Développement a poursuivi ses missions traditionnelles, dans le cadre de son projet pour 2011/2013 qui compte 3 enjeux : prendre appui sur une planification d'agglomération, prendre en compte les enjeux de développement économique de chaque commune, et développer un partenariat, un travail de réseau dans les différents niveaux et champs d'intervention de l'intercommunalité.

2013 sera l'occasion de finaliser cette feuille de route.

## **1. Plan d'action 2013**

Le programme d'action pour 2013 se décompose comme suit :

### A/ Les actions de développement économique

#### Accompagner les entreprises

- Les actions pour la création :
  - . accueil des porteurs de projets en rendez vous individuel,
  - . réunions d'information 1 à 2 fois par an dans les communes
  - . tenue des ateliers thématiques dans les communes
  - . actions de sensibilisation auprès des porteurs de projets et artisans d'art pour la création de sites et de la vente en ligne,

. en lien avec les entreprises et les institutionnels, plan d'actions pour l'émergence de nouvelles entreprises en s'appuyant notamment sur l'économie sociale et solidaire, et sur le « fonds des entreprises pour la création et le développement des TPE » créé par HGD,

- Le développement des entreprises en pépinières :
  - . Eco construction à Floirac : cf. ci-dessous
  - . Bien Etre et prestation de services aux entreprises à Lormont : des sessions de sensibilisation – avec les partenaires Bien Etre – ouvertes aux chefs d'entreprises
  - . les actions de sensibilisation/formation pour le développement notamment avec le Réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises
  - . Le service d'Immobilier d'entreprises : recherche de locaux adaptés pour les entreprises sur le territoire,
  - . Animation des consultations d'experts pour les jeunes entreprises,
  - . Animation de l'antenne relais pour la transmission d'entreprises

### Les ressources humaines et l'emploi

- Renforcement du partenariat avec les clubs d'entreprises
  - . Pour des animations thématiques : autour de la lutte contre les discriminations à l'emploi et à la formation professionnelle à travers la promotion de la Charte de la Diversité. Opération s'intégrer dans l'emploi, parrainage et maîtrise des outils d'accès à l'emploi pour les publics des quartiers prioritaires. Par l'organisation d'ateliers pour le développement d'entreprises (management, réseau, communication ...) et pour conforter les réseaux relationnels.
  - . pour un soutien à la structuration des clubs
  - . pour une participation effective aux réunions de clubs

### Les filières

- . la croissance verte : les éco activités et notamment le soutien et le développement de la filière bâtiment axée sur l'Eco construction,
- . L'économie créative : organisation du salon des métiers d'arts Méli Mél'Arts et réflexion sur le montage d'une structure de préfiguration du Pôle des Métiers d'Arts.
- . Le tertiaire supérieur : Participation aux réunions de concertation et à la définition et la valorisation du programme Bordeaux Euratlantique
- . La promotion du territoire : HGD promeut et donne un rayonnement aux actions intercommunales, inter partenariales pour rendre lisible et visible l'évolution du territoire de la rive droite par l'organisation d'évènements (Printemps des Hauts de Garonne, Forum de la diversité, Méli Mél'Arts ...) et par des actions de communication

### B/ Animation de la Plateforme pour l'emploi et le développement économique

Ce volet comporte 2 axes :

#### 1) Animation autour de la formation et de l'emploi :

La nécessité d'éléments de connaissance sur les entreprises de la ZFU (nombres de salariés, taux de pérennité ...) d'une part, mais également de toute la plaine rive droite est réaffirmée. Notamment sous forme d'observatoire de l'emploi, en lien avec Pôle Emploi et les acteurs oeuvrant dans ce champ, la plateforme doit permettre d'obtenir une photographie de la situation des emplois et métiers du territoire, mais également collecter l'ensemble des offres actuelles et des attentes formulées par les chefs d'entreprises ;

- 2) Animation autour de l'accueil, de la création et du développement des entreprises  
Animer un espace de réflexion sur :
- . les filières stratégiques : Construction navale, santé bien-être, éco construction ...  
Marketing territorial et stratégie de développement des filières
  - . l'immobilier d'entreprise : réflexion sur la création de nouveaux hôtels d'entreprises et/ou d'un immobilier adapté aux évolutions permettant aux entrepreneurs d'accéder à des prix raisonnables.
  - . les leviers pour favoriser l'émergence de nouvelles entreprises
  - . les actions sur les entreprises en difficultés / restructuration du secteur

Cette plateforme composée de : HGD, le GIP-GPV, les chambres consulaires, les services de l'Etat (Emploi et politique de la Ville, Pôle Emploi, la DIRECCTE ...), le CRA, le CG33, la CDC, la CUB, des entreprises significatives du territoire (environ une douzaine), une représentation des syndicats, une représentation des communes, l'a'urba, le PLIE, la Mission Locale.

Les objectifs opérationnels de cette plateforme :

- Le rôle premier de cette plateforme, via un pôle ressources, sera d'orienter les porteurs de projets intéressés par la ZFU et la rive droite :
  - . accompagnement des porteurs de projet vers les acteurs de la recherche de locaux professionnels en forte collaboration avec les promoteurs, propriétaires et bailleurs sociaux,
  - . Mise en réseau des acteurs chargés d'aider au recrutement de personnes issues des quartiers prioritaires en partenariat avec Pole Emploi, la mission locale, le PLIE et les entreprises
  - . Orienter les porteurs de projet vers les professionnels de la création / reprise
  - . Orienter les porteurs de projets vers les aides à la recherche de financements : recherche des fonds propres, prêts d'honneur ....
- Les collectes d'information et de débats : Mise en place d'actions concrètes qui seront portés soit par les membres du comité soit par d'autres organismes sollicités,
  - . recensement des ressources du territoire et valorisation de leur complémentarité dans un schéma global,
  - . tenue de comités techniques bimestriels
  - . Journal de la ZFU
- Le développement d'outils dédiés :
  - . Plateforme internet ZFU (publique) : offres ciblées, CV, données de l'observatoire ...
  - . Intranet (Inter acteurs) : Partage de données
  - . Le journal du développement économique des Hauts de Garonne
- L'organisation d'ateliers pour la croissance

### C/ L'animation de sites économiques

- . Les pépinières de Floirac et Lormont.
- . La Maison de la Justice et du Droit (hors budget Cub)

## **2. Zoom sur 2 actions du plan d'action inscrites aux contrats de co développement des villes de Cenon et Floirac**

Dans le cadre des contrats de co développement signés entre la Communauté urbaine de Bordeaux et les villes de Cenon et Floirac, 2 actions spécifiques intégrées au plan d'action général ont été proposées par Hauts de Garonne développement :

### **A/ Salon des Métiers d'Arts / Meli Mel'Arts**

Hauts de Garonne développement organise les 30 novembre et 2 décembre prochain la 7<sup>ème</sup> édition du salon des Métiers d'arts intitulé Méli Mel'arts qui se tiendra au Rocher Palmer à Cenon.

Cette manifestation ayant pour objectifs de :

- dynamiser le tissu économique local en valorisant la filière de l'artisanat d'art,
- favoriser la production artisanale et artistique de qualité en contribuant à l'amélioration des réseaux de commercialisation,
- valoriser les savoir faire spécifiques et de qualité en changeant l'image des métiers d'art,
- sensibiliser le grand public à des savoir-faire de qualité en faisant découvrir ces métiers aux travers d'expositions – démonstrations,

En 2012, 56 exposants étaient présents et près de 2 500 visiteurs se sont rendus au Rocher de Palmer.

Cette action figure au contrat de co développement Cub/ ville de Cenon 2012 – 2014 (fiche action n°38).

### **B/ Pépinière de l'éco construction à Floirac**

Hauts de Garonne Développement œuvre à travers divers axes à la mise en place, la structuration et la pérennité d'un pôle dédié à l'éco-construction sur la commune de Floirac et plus précisément sur la ZAC des Quais.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- détecter et accompagner les porteurs de projet du secteur du bâtiment et de l'éco-construction dans leurs démarches de création d'entreprise,
- héberger et accompagner au quotidien les jeunes entreprises dans le domaine de l'éco-construction au travers de la gestion et l'animation de la pépinière d'entreprises située avenue Jean Alfonséa à Floirac,
- Créer et animer une dynamique autour de la filière centrée sur le territoire de Floirac auprès des professionnels du bâtiment, des institutionnels, des particuliers et des stagiaires de la formation professionnelle,
- Accompagner les services de la ville de Floirac et la Cub dans la conduite de l'opération du « village de l'éco-construction » portage des orientations stratégiques auprès des équipes de maîtrise d'œuvre.

Cette action figure au contrat de co développement Cub / ville de Floirac 2012-2014

Budget prévisionnel 2013

Dépenses	En €	Recettes	En €
Achats et charges externes	168 763,00	<b>Prestations de services</b>	<b>73 390,00</b>
Impôts et taxes	15 918,00	<b>Cotisations</b>	<b>150 327,00</b>
Rémunérations et charges sociales	299 187,00	<b>Subventions d'exploitations :</b>	<b>229 105,00</b>
Dotations aux amortissements	3 100,00	. ACSE	10 000,00
Autres charges	5 170,00	. CMA	2 000,00
		. Ville de Lormont (pépinière)	20 000,00
		. Ville d'accueil Salon Inter entr.	3 000,00
		. Cub – Fonctionnement	75 000,00
		. Cub – Pépinière Floirac	14 500,00
		. Cub – Meli Mel'arts	8 000,00
		. Parrainage emploi	10 000,00
		. CG33 – Fonctionnement	32 300,00
		. CG33 – MJD	10 880,00
		. CRA – Méli Mel'arts	2 000,00
		. CRA – Salon Inter entreprises	2 000,00
		. CRA – CAE	2 500,00
		. CRA – action transmission	20 000,00
		. ASP CUI CAE - MJD	6 000,00
		. ASP CUI CAE – Dev Eco	10 925,00
		<b>Sponsoring</b>	<b>34 316,00</b>
		<b>Report</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>492 138,00</b>		<b>492 138,00</b>

Ce plan d'actions pour l'année 2013 s'appuie sur un budget prévisionnel de 492 138€, la Cub est sollicitée pour une subvention de fonctionnement à hauteur de 97 500€ et un soutien à la structure est également sollicité auprès des autres partenaires (Conseil Régional, Conseil Général).

### 3. Demande d'octroi d'une subvention exceptionnelle

Hauts de Garonne Développement se trouve dans une situation financière difficile, ayant différentes causes, et notamment, la non augmentation des cotisations des communes membres, des coûts élevés de portage immobilier (pépinières), des frais de fonctionnement de la structure importants, qui sont aujourd'hui revus à la baisse.

Eu égard à la place importante au sein du réseau des acteurs économiques du territoire de Hauts de Garonne Développement, la Cub et le Conseil Régional se mobilisent pour apporter un soutien complémentaire en vue de sauvegarder la structure et, à ce titre, notre Etablissement est sollicité à hauteur de 39 500€, demande à laquelle il est proposé de donner une suite favorable, les crédits correspondants devant faire l'objet d'une inscription sur la ligne relative aux subventions exceptionnelles aux associations (compte 6745).

Cette aide aura pour but de permettre d'une part l'équilibre du budget de l'association et d'autre part de reconstituer des fonds associatifs.

Enfin, une mission d'audit de la structure a été confiée à l'Inspection Générale de l'Audit (IGA) qui sera réalisée au cours du dernier semestre 2013 pour participer à l'effort de restructuration financière de l'association.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

#### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code général des Collectivités

**VU** le contrat de co développement Cub / Ville de Cenon (Fiches action n°37 et 38)

**VU** le contrat de co développement Cub / Ville de Floirac (Fiches action n°17)

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** l'association Hauts de Garonne développement œuvre dans une démarche de développement du bassin d'emplois et de redynamisation économique de la rive droite, tant dans son plan d'actions général que par le biais d'actions spécifiques en direction de filières stratégiques (économie créative, éco construction)

#### **DECIDE**

**Article 1 :** il est attribué à l'association Hauts de Garonne développement une subvention de fonctionnement de 75 000€ pour la réalisation de son plan d'action, ainsi qu'une subvention de 8 000€ pour l'organisation du salon Méli Mel'Art et une subvention de 14 500€ pour l'animation de la pépinière éco construction de Floirac.

**Article 2 :** les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

**Article 3 :** au vu de la situation exceptionnelle de la structure, il est attribué une subvention exceptionnelle de 39 500€ à inscrire sur le compte 6745

**Article 4 :** Monsieur le Président est autorisé à signer les conventions ci-annexées, qui prévoient les modalités de règlement de chacune des subventions communautaires pré citées,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. MAURRAS ne participe pas au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
22 AOÛT 2013

PUBLIÉ LE : 22 AOÛT 2013

M. NICOLAS FLORIAN